

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00104

Numéro SIREN : 480 258 342

Nom ou dénomination : 3G AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 02/03/2023 sous le numéro de dépôt 3417

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2022 (12 mois)			Exercice précédent 30/09/2021 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net		
Capital souscrit non appelé (0)						
ACTIF IMMOBILISE						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	14 748	2 086	12 662	12 662		12 662
Fonds commercial	295 704		295 704	295 704		
Autres immobilisations incorporelles	15 428		15 428	15 428		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	11 207	10 188	1 019	3 570		- 2 551
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	6 421		6 421	6 421		
TOTAL (I)	343 508	12 274	331 234	321 123		10 111
ACTIF CIRCULANT						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	155 197	25 034	130 163	183 464		- 53 301
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs				202		- 202
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	10 754		10 754			10 754
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	13 488		13 488	14 279		- 791
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	195 422		195 422	225 723		- 30 301
Charges constatées d'avance	6 626		6 626	6 093		533
TOTAL (II)	381 487	25 034	356 453	429 762		- 73 309
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	724 995	37 308	687 687	750 885		- 63 198

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2022 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2021 (12 mois)	Variation
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel (dont versé : 300 000 Euros)	300 000	300 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	7 938	5 040	2 898
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	174 398	219 323	- 44 925
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	30 841	57 973	- 27 132
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	513 177	582 336	- 69 159
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
EMPRUNTS ET DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	657	1 631	- 974
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	84 899	80 883	4 016
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	22 536	18 805	3 731
. Organismes sociaux	25 812	23 976	1 836
. Etat, impôts sur les bénéfices		6 851	- 6 851
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	36 841	32 909	3 932
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	3 765	3 495	270
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	174 510	168 548	5 962
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	687 687	750 885	- 63 198

3G AUDIT
Société par actions simplifiée au capital de 300 000 euros
Siège social : Rue de la Blancherie - Aquilae - Immeuble Bistre
33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX
480 258 342 RCS BORDEAUX

EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 FEVRIER 2023

Proposition d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2022

../..

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 30 840,83 euros ainsi qu'il suit :

Bénéfice de l'exercice.....	30 840,83 euros
A la réserve légale, une quote-part de 5%, soit	1 542,04 euros
Le solde à titre de dividendes aux associés, soit	29 298,79 euros
Dividende complémentaire prélevé sur le poste « autres réserve »	50 701,21 euros

Soit un dividende brut global de 80 000 euros, soit encore 266,66 euros par action.

Les dividendes seront mis en paiement au plus tard le 28 février 2023.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (« PFU » ou « flat tax ») de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune),
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Le montant éligible à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 80 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L.136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués par la Société au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le	Dividendes versés	Montant éligible à l'abattement 40 %
30 septembre 2021	100 000 euros	100 000 euros
30 septembre 2020	30 000 euros	30 000 euros
30 septembre 2019	/	/

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 15 février 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

../..

Certifié conforme
Le Président

